

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 63 (1934)

**Heft:** 6

**Rubrik:** Partie officielle

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN

## PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —  
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1<sup>er</sup> doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à M. Rosset, inspecteur scolaire, Gambach, 11, Fribourg. Compte de chèque II a 153.

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

**SOMMAIRE.** — *Partie officielle.* — *Partie non officielle :* Don Bosco et la piété dans l'éducation. — Raccordement des programmes. — La précision dans l'enseignement. — La pédagogie de sainte Jeanne-Antide Thouret. — La Corporation de l'enseignement. — Nécrologie. — Avis. — 50,000 enfants anormaux en Suisse. — Société des institutrices.

### PARTIE OFFICIELLE

#### Diplôme intercantonal romand pour l'enseignement du français, 1<sup>er</sup> degré.

Les examens annuels auront lieu, en 1934, à Porrentruy : les examens écrits, les 4 et 5 mai ; les examens oraux, les 1<sup>er</sup> et 2 juin.

Demander les renseignements et adresser les inscriptions avant le 31 mars 1934, au département de l'Instruction publique, service de l'enseignement secondaire, à Lausanne.

*Le Conseiller d'Etat, Directeur :* J. PILLER.

### PARTIE NON OFFICIELLE

#### Don Bosco et la piété dans l'éducation

*Le christianisme est la grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de lui-même.*

La pédagogie dite moderne, sans doute par opposition à la pédagogie traditionnelle chrétienne, se caractérise par la science de ses laboratoires. La psychologie scientifique, la psychanalyse se livrent avec une persévérance édifiante à établir des règles d'anthropométrie spirituelle. Des laboratoires, les inventions passent dans les